

Lycée professionnel
Denis Papin

MM/MD/2019/2020
N°4

T 02 54 95 62 50
F 02 54 95 62 56
ce.0410036s
@ac-orleans-tours.fr

46 rue de la Deniserie
41206 Romorantin-Lanthenay
Cedex

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES

Mesdames, Messieurs,

Dans ce contexte de confinement, je souhaite vous apporter quelques précisions sur le fonctionnement de la continuité pédagogique et administrative du lycée Denis Papin :

Continuité pédagogique :

La continuité pédagogique a pour objectif de maintenir un lien entre les élèves et le lycée afin d'approfondir les connaissances acquises et de poursuivre les apprentissages avec de nouvelles leçons. Cette continuité pédagogique pourra donner lieu à des évaluations à distance qui entreront dans la moyenne du 2^{ème} semestre ou du 3^{ème} trimestre. En d'autres termes, les élèves ne sont pas en vacances scolaires.

A ce jour, les professeurs ont pris contact avec tous les élèves du lycée, soit par mail, soit par le biais de Pronote, parfois même par téléphone. Ils envoient du travail à leurs élèves de manière régulière par le biais de différents outils numériques (mail, Pronote, padlets, logiciels dédiés etc.) et complètent le cahier de texte de la classe sur Pronote. Par conséquent, vous avez la possibilité de connaître le travail demandé à votre enfant par ce biais (sur son compte ou le vôtre).

Je vous remercie de vous assurer que votre enfant fait bien son travail et qu'il le renvoie à ses professeurs. En cas de difficulté (d'ordre informatique, d'organisation familiale par exemple), vous pouvez prendre contact avec son professeur principal. Pour récupérer des codes Pronote, vous pouvez en faire la demande à ce.0410036s@ac-orleans-tours.fr

Continuité administrative :

Le lycée n'accueille plus les élèves et les visiteurs depuis le lundi 16 mars. La permanence téléphonique n'est plus assurée. Pour toute question ou toute difficulté, vous pouvez écrire à ce.0410036s@ac-orleans-tours.fr

Toutes les réunions sont annulées. Le conseil d'administration prévu le jeudi 26 mars 2020 est reporté sine die.

Les conseils de classe du 2^{ème} trimestre (classes de 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère} année de CAP) sont maintenus mais ont lieu par téléphone entre le président du conseil de classe (Proviseur ou

Proviseur-Adjoint) et le professeur principal de la classe. Les bulletins trimestriels seront mis en ligne sur Pronote à partir du jeudi 26 mars 2020. Les bulletins seront envoyés par voie postale dès que les conditions nous le permettront.

Pour les élèves de Terminale, les professeurs principaux et les proviseurs finaliseront les dossiers des élèves en complétant les Fiches Avenir sur Parcoursup. Je vous rappelle que les élèves doivent avoir confirmé leurs vœux avant le jeudi 2 avril, délai de rigueur. Je remercie les parents de s'en assurer.

Pour toute question liée à l'orientation, le CIO de Romorantin-Lanthenay (Centre d'Information et d'Orientation) maintient une permanence téléphonique au 02 38 83 49 83 pour répondre à vos questions de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vous pouvez également envoyer un message à ce.cioromorantin@ac-orleans-tours.fr

Tous les personnels du lycée Denis Papin sont mobilisés pour permettre à chaque élève de poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions en cette période inédite de confinement. Nous souhaitons aux élèves, bon courage pour le travail scolaire à réaliser et à tous, élèves, parents et proches, une bonne santé.

Michaël MARIET

